

Inter SR

Intra CL



Public

Agent(e)s Caf ayant en charge le déploiement d'un réseau départemental. Réseau REAPP

Pré-requis

Analyse de la demande et des besoins en amont préconisée avec le Responsable de l'EGOC, Philippe LACHAUD

Modalités pratiques

Durée : 2 jours soit 14 heures de formation
Calendrier - Lieux - Modalités d'accès :
Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Inter-Sessions Régionales
Chantiers locaux
Présentiel
Formations

Tarifs

450.00

Modalités d'animation

En présentiel

Penser, organiser, animer un réseau départemental

MAJ : Vendredi 28 août 2026

Contenu

L'EGOC propose d'organiser une formation-action pour les agent(e)s ayant en charge le déploiement d'un réseau départemental. Réseau REAPP, jeunes, assistantes maternelles, chargé de coopération...autant de réseaux que les CAF impulsent dans les départements. Quels liens ont-ils entre eux ? Que servent-ils ? Quels mécanismes sont à l'œuvre ? Autant de point de vigilance à identifier afin de faire de ces réseaux départementaux, des terreaux fertiles de mobilisation qui font vivre les politiques publiques portées par la branche famille.

Jour 1 : Comprendre la raison d'être d'un réseau départemental piloté par une CAF

- Un réseau : sa mission et les résultats qu'une CAF peut en attendre
- Un réseau n'est pas un dispositif : Qui est au service de qui ?
- Un réseau influent/un réseau sous contrôle : trouver le juste équilibre entre l'instituant et l'institué

Jour 2 : Définir les limites/les potentiels d'un réseau départemental

- Le pouvoir et la force du réseau souvent plus fort que le partenariat
- Identification des balises d'un réseau départemental : lien avec les

Formateur

Formateur expert

Effectif

1 groupe de 6 à 12 agents
Caf

Taux de satisfaction

2025 : 89% (1 session - 9
stagiaires)

Tarification

Si programmation INTER,
session régionale, coût
par stagiaire : 450 €

Tarif / Coût stagiaire

450.00

politiques publiques

- La gouvernance en réseau : prises de décision et engagement

Jour 3 : Faire vivre un réseau départemental

- Le pilotage, la coordination et l'animation : délégation ou gestion direct ?
- Les différentes phases d'évolution d'un réseau : le cycle adaptatif
- L'évaluation du réseau ; une pratique indispensable pour sa pérennité

Méthodes mobilisées

La formation utilisera une méthode très participative.

Une alternance d'apports théoriques avec des mises en réflexion et des travaux en lien avec les différentes formes de réseaux impulsés par les CAF.

Un engagement à faire en intersession afin d'allier mise en pratique et théorie. L'idée est de pouvoir en même temps que l'on est formé, travailler sur un ou des territoires pour développer les outils proposés.

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer



l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
